

FICHE PRODUIT

Formation

Formation SSCT des élus du CSE et de la CSSCT

Objectifs de l'action de formation

- Agir pour la santé et sécurité au travail en maîtrisant le nouveau cadre légal et les outils de l'instance
- Se sentir plus à l'aise au quotidien et assurer ses missions d'élu

Public visé

- Titulaires et suppléants du CSE,
- Elus CSE souhaitant mettre à jour leurs connaissances,
- Membres désignés de la CSSCT

Conditions d'accès

- Aucune

Durée de formation

- Parcours de formation total = 35 heures (soit 5 jours)

Dates prévisionnelles

- Début de formation :
- Fin de formation:

Nombre de participants

- 12 places

Programme de formation

Thèmes des cinq journées

- Cerner la place de la santé au travail dans le dialogue social
- Connaître les attributions en matière de santé au travail
- Maîtriser le fonctionnement de l'instance
- Exercer son mandat
- S'approprier les méthodes d'analyse des risques professionnels

- Cerner la place de la santé au travail dans le dialogue social
 - Les missions confiées au CSE : la promotion et la prévention de la santé au travail
 - Le transfert possible des prérogatives santé sécurité du CSE vers la CSSCT
- Connaitre les attributions en matière de santé au travail
 - Les sources d'information réglementaire
 - Le document unique d'évaluation des risques
 - Les consultations légales du CSE
- Maîtriser le fonctionnement de l'instance
 - Le rôle des différents membres du CSE (et de la CSSCT)
 - Les réunions du CSE (et celles de la CSSCT)
 - Les moyens attribués au comité et à la commission
 - L'articulation entre les commissions, le CSE et le CSE central
- Exercer son mandat
 - La réunion : aborder un sujet de santé au travail
 - Les leviers d'action : le recours à l'expertise, le droit d'alerte pour danger grave et imminent, le droit de retrait, le vote d'une résolution, les demandes de réunions exceptionnelles...
 - Les outils spécifiques de la prévention : conduire une inspection, agir en cas d'accident grave ou de maladie professionnelle, mener une enquête.
 - Les acteurs de la prévention
 - S'organiser pour mener à bien l'ensemble des missions santé et sécurité
- S'approprier les méthodes d'analyse des risques professionnels
 - Méthodes d'analyse des accidents de travail
 - L'analyse des risques psychosociaux :
 - Définitions clés
 - Facteurs de risques (Source Gollac)
 - Freins à la prévention,
 - Obligations de l'employeur,
 - Moyens de prévention



Yves COUSSEMENT
06 19 16 04 09
yves.coussement@ancse.fr